



Déclaration préalable au CHSCTD du 7 AVRIL 20

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, bien des contradictions se font entendre parmi les membres de notre gouvernement. Les multiples discours sur le port du masque en sont une illustration parfaite. Le gouvernement règle la pénurie de masques, en proclamant leur inutilité sur l'espace public. Or, l'académie de médecine vient de trancher ce débat politique sans expertise médicale qui relève pourtant du simple bon sens. Car comment négliger, l'estimation à 50% de la population les personnes qui portent le virus sans le savoir et qui le transmettent.

Concernant la protection des agents, dans son audience avec les organisations syndicales O.Dussopt secrétaire d'état auprès du ministre de l'action et des comptes publics a reconnu que les masques sont nécessaires. Il a annoncé que chaque ministère employeur a passé des commandes, mais qu'ils avaient défini des populations prioritaires :

Quelles sont-elles pour l'Education Nationale ?

Quelles seront-elles pour le Lot-et-Garonne ?

La politique locale a toute son importance, ainsi certaines villes prennent les devants, comme la ville de Nice qui décide de mettre en œuvre sans tarder la recommandation de l'académie de médecine, l'Italie en est maintenant arrivée à cette évidence pour toute la population. Arrêtons de nous cacher derrière ce que d'autres ne prennent pas assez au sérieux. L'exemplarité aujourd'hui n'appartient pas malheureusement à la politique commune, elle est l'œuvre des initiatives locales qui s'emparent de la gravité de la situation.

Nous sommes là pour défendre les personnels, particulièrement les volontaires qui sont au contact des enfants de soignants. Notre CHSCTD peut être au soutien de décisions propres à notre département, nous avons proposé, lors du dernier CHSCTD d'informer les personnels volontaires sur les risques encourus et les conduites à tenir comme l'a fait l'académie de Strasbourg. Nous ne comprenons pas les freins qui empêchent notre académie d'en faire de même, quel que soit la position de l'ARS qui peut minimiser les risques réels pour servir la politique. Nous avons fait parvenir un certain nombre de questions à notre médecin de prévention en ce sens.

Doit-on comprendre que nous sommes toujours réticents à élaborer des actions de prévention ?

Pour les personnels de l'Education Nationale, volontaires qui assurent l'accueil des enfants des personnels soignants, nous demandons à ce que l'administration s'assure que du matériel en quantité suffisante (masques, gel hydroalcoolique, gants, savon, ...) soit disponible et que le nettoyage, la désinfection des locaux soient réalisés par du personnel lui-même bénéficiant des mêmes moyens de protection.

Pour les personnels de l'Education Nationale volontaires qui assurent l'accueil des enfants des personnels soignants puissent en cas de contamination, être déclarés en accident de service. En effet, ceux-ci mettent leur santé en danger, en particulier compte tenu des conditions actuelles dans lesquelles s'effectue cet accueil sans masque.

Enfin, il faudra bientôt élaborer la sortie du confinement et répondre à de nombreuses questions :

Comment sera envisagé la reprise à la fin du confinement, à la réouverture des écoles et établissements ?

Quelles seront les garanties prises au niveau sanitaire lors de la réouverture des lieux de travail des agents de l'éducation nationale ?

Et bien d'autres questions ...

Nous savons que le CHSCTM s'est réuni le 3 avril dernier, peut-être aurons-nous quelques précisions à nos questionnements ?